



15ème législature

Question N° : 38345	De M. Fabrice Le Vigoureux (La République en Marche - Calvados)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Persécutions de la communauté bahaïe en Iran	Analyse > Persécutions de la communauté bahaïe en Iran.
Question publiée au JO le : 20/04/2021		

Texte de la question

M. Fabrice Le Vigoureux attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des Bahaïs en Iran et plus particulièrement au sein du village d'Ivel. Le conseil des droits de l'Homme a plusieurs fois exprimé ses préoccupations devant les lois discriminatoires qui empêchent la communauté bahaïe de former des associations religieuses, d'entrer dans les universités ou de trouver un emploi dans le secteur public. Les violations des droits de l'Homme dont les Bahaïs sont victimes en Iran sont donc avérées et dénoncées, mais elles persistent et rien ne semble laisser présager une amélioration de leur situation. Ainsi le village d'Ivel, situé dans la province de Mazandaran, fournit une illustration des persécutions répétées et orchestrées depuis 1979. C'est ainsi qu'en 1983, le village a connu une tragédie : pendant 3 jours, 130 habitants de ce village ont été enfermés dans une mosquée, privés d'eau et de nourriture. Cette pression, organisée par les autorités locales et le clergé, avait pour objectif de contraindre les Bahaïs à renier leur foi. En 2010, dans cette même ville, à l'aide de quatre bulldozers et de plusieurs camions, des individus ont démolé et rasé environ 50 appartements qui appartenaient à ces villageois. La plupart des terrains appartenant aux Bahaïs ont été confisqués et même lorsqu'ils arrivent à obtenir une attestation de propriété, ils sont régulièrement harcelés et depuis le 1er août 2020, leur droit de propriété est illégal. Pour toutes ces violations évidentes des droits de l'Homme et les campagnes d'incitation à la haine envers cette communauté orchestrée par le régime, le bureau des affaires extérieures des Bahaïs de France a souhaité alerter son attention sur le sort réservé à la plus importante minorité religieuse d'Iran. Il souhaiterait ainsi l'interroger sur la position de la France sur la situation des Bahaïs et si des actions sont envisagées pour la protection de cette minorité privée des droits les plus fondamentaux au nom de leur appartenance religieuse.